



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DE JURY

Concours : CAPLP externe, CAFEP et 3^{ème} concours

Section : Économie et gestion

Option : Commerce et vente

Session 2022

Rapport de jury présenté par :

Miriam BENAC
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

« Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury »

PLAN DU RAPPORT

BILAN GENERAL DES CONCOURS

LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1. L'ÉPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE

1.1. RÉSULTATS

1.2. FINALITES DE L'ÉPREUVE

1.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1.2.1. Sur la forme

1.2.2. Sur le fond

1.3. OBSERVATIONS PARTIE PAR PARTIE ET DOSSIER PAR DOSSIER

1.3.1. Partie 1

1.3.2. Partie 2

1.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

2.4.1. Pour la préparation de l'épreuve

2.4.2. Pendant l'épreuve

2. L'ÉPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUEE

2.1. RÉSULTATS

2.2. FINALITES DE L'ÉPREUVE

2.3. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

2.3.1. Sur la forme

2.3.2. Sur le fond

2.4. OBSERVATIONS PARTIE PAR PARTIE ET DOSSIER PAR DOSSIER

2.4.1. Partie 1

2.4.2. Partie 2

2.5. CONSEILS AUX CANDIDATS

2.5.1. Pour la préparation de l'épreuve

2.5.2. Pendant l'épreuve

LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

3. L'ÉPREUVE DE LEÇON

3.1. DEFINITION DE L'ÉPREUVE

3.2. RESULTATS

3.3. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

3.3.1. L'exposé de 20 minutes

3.3.1.1. Les principaux éléments appréciés par le jury

3.3.1.2 Les principales difficultés rencontrées par les candidats

3.3.2. L'entretien avec le jury

3.3.2.1. Les principaux éléments appréciés par le jury

3.3.2.2 Les principales difficultés rencontrées par les candidats

3.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

3.4.1 La compréhension de l'épreuve

3.4.2. La préparation de l'épreuve

3.4.3. La première partie de l'épreuve

3.4.4. L'échange avec le jury

4. L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN

4.1. DEFINITION DE L'ÉPREUVE

4.2. RÉSULTATS

4.3. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

4.3.1. Les principaux éléments appréciés par le jury

4.3.2. Les principales difficultés rencontrées par les candidats

4.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

BILAN GENERAL DES CONCOURS

	CAPLP	Caer-CAPLP	3 ^{ème} concours
Postes au concours	135	20	5
Candidats inscrits	1 030	292	491
Candidats présents (aux deux épreuves)	402 (39%)	122 (41,8%)	108 (22%)
Candidats admissibles	221	47	16
Moyenne du dernier admissible /20	7,5	9,6	9
Moyenne des candidats admissibles (sur 20)	10,20	11,72	10,91
Candidats présents à l'admission	180	40	15
Candidats admis	135	20	5
Moyenne du dernier admis / 20	9,08	14,03	12,3
Moyenne des candidats admis / 20	11,98	15,4	13,57
<i>Candidats inscrits sur liste complémentaire</i>	15	2	5

LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1. L'ÉPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE

1.1 DEFINITION DE L'ÉPREUVE

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

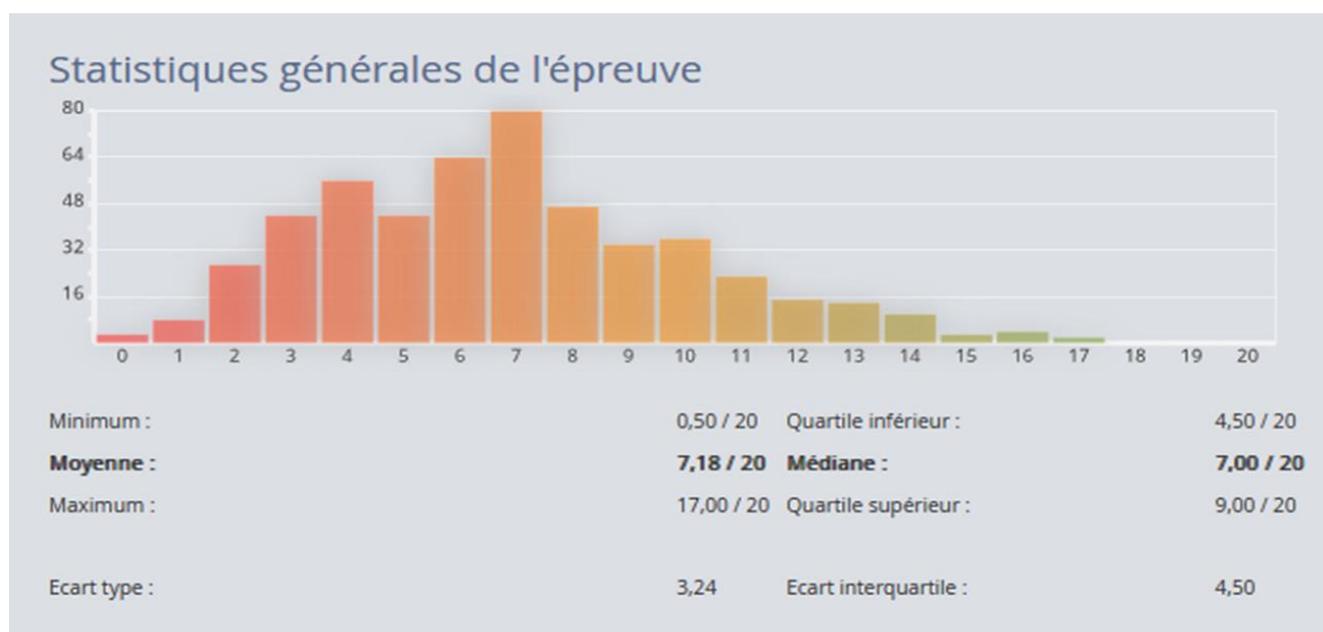
L'épreuve porte sur les sciences de gestion, le management, le droit et l'économie. L'épreuve consiste à analyser une ou plusieurs situations organisationnelles et à proposer des solutions en mobilisant les sciences de gestion ainsi que les prolongements relevant du management des organisations, du droit et de l'économie. Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

1.2 FINALITES DE L'ÉPREUVE

Il est attendu des candidats qu'ils :

- analysent un contexte organisationnel ;
- mesurent les enjeux de la ou des problématiques ;
- maîtrisent les concepts disciplinaires (spécialité, économie, droit et management) ;
- mobilisent les méthodes et outils adaptés ;
- proposent des solutions adaptées au contexte ;
- justifient ses choix ou propositions voire identifier leurs limites (selon le contexte) ;
- mobilisent un vocabulaire adapté à la discipline ;
- rédigent en respectant les règles syntaxiques ;
- structurent de manière appropriée le propos.

1.3 LES RESULTATS



1.4 OBSERVATIONS GENERALES

Le sujet de l'épreuve disciplinaire de la session 2022 est accessible à l'adresse suivante : https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/caplp_externe/17/4/s2022_caplp_externe_eco_gestion_commerce_1_1425174.pdf

1.4.1 Sur la forme

Les points positifs :

- Globalement, les candidats respectent la forme attendue de cette nouvelle épreuve. Le traitement, dossier par dossier, question par question, est retenu et apprécié.
- Dans la majorité des copies, les candidats mettent en forme leur propos avec une introduction et une conclusion. La rédaction est généralement plutôt correcte.

Les points d'amélioration :

- L'orthographe reste encore à améliorer pour les prochaines sessions notamment en bloquant un temps de relecture systématique de la copie à la fin de l'épreuve.
- Pour bien démontrer la bonne compréhension du sujet, il est également attendu le détail des calculs.
- Concernant la forme, il est important de ne pas négliger la communication écrite en évitant les ratures et en prenant le temps de bien soigner les traits à la règle, les tableaux...

1.4.2 Sur le fond

Les points positifs :

- Les copies montrent une préparation sérieuse des candidats maîtrisant les connaissances et les outils digitaux.
- L'analyse de marché a été traitée convenablement.

Les points d'amélioration :

- La préparation des candidats devra intégrer la bonne appropriation des concepts ainsi que la maîtrise du lexique professionnel.
- Afin de répondre correctement aux questions, le candidat prendra le temps de bien lire les consignes afin d'éviter des réponses incomplètes ou inadaptées, et également pour identifier les questions doubles et ne pas oublier de traiter des parties.
- Il est nécessaire d'exploiter toutes les annexes, de bien définir les notions liées à la spécialité, d'argumenter et de justifier chaque réponse.

1.5 Observations dossier par dossier et question par question

1.5.1 DOSSIER 1

- Question 1.1 :
Le diagnostic interne a été plutôt bien maîtrisé et structuré. Cependant les facteurs clés ont été partiellement traités et sont même absents dans certaines copies.
- Question 1.2
Les outils utilisés sont parfois inappropriés (confusion entre diagnostic interne et externe), La conclusion, lorsqu'elle est présente, est souvent tronquée, ne permettant pas de faire un diagnostic sur le potentiel de développement
- Question 1.3 :
Le concept de franchise est mal maîtrisé. Peu de candidats ont compris la consigne (« questionner l'intérêt ») et n'ont abordé qu'un aspect de la franchise (les avantages)
- Question 1.4 :
Dans l'ensemble, les besoins de financement sont traités mais parfois de façon erronée. Le plan de financement n'est que rarement proposé et quand il l'est, il reste peu pertinent.
- Question 1.5
La conclusion sur l'opportunité d'ouvrir un nouveau point de vente se limite souvent en une répétition d'éléments déjà abordés préalablement et reste peu argumentée.

1.5.2 DOSSIER 2

- Question 2.1 :
On constate des hors sujets souvent dus à des confusions entre outils et moyens. Néanmoins, quand l'outil est proposé, le choix du candidat au poste est pertinent.
- Question 2.2 :
Les réponses sont hétérogènes : des réponses reprennent les concepts juridiques et d'autres ne respectent qu'une partie de la consigne.
La forme de la note est globalement peu respectée.
- Question 2.3 :
Les calculs sont mal ou partiellement maîtrisés.
Certains choix des critères sont peu pertinents et les axes d'amélioration sont peu convaincants.
- Question 2.4 :
La quasi-totalité des candidats n'a pas su réaliser les calculs basiques de marge
- Question 2.5 :
La conclusion est inexistante, peu pertinente ou peu justifiée.

1.5.3 DOSSIER 3

- Question 3.1
L'analyse du site est traitée mais reste parfois superficielle.
Les propositions d'améliorations sont souvent simplement énumérées et sans justification.

- Question 3.2

On relève dans les copies des analyses pertinentes et d'autres non contextualisées, qui restent trop généralistes.

- Question 3.3

Les réponses sont souvent limitées à la simple présentation du principe du jeu-concours, sans en faire une analyse quantitative.

Peu de candidats font des propositions d'amélioration pertinentes.

- Question 3.4 :

Cette question a été peu traitée ou l'analyse est restée succincte.

1.6 Conseils aux candidats

1.6.1 Pour la préparation de l'épreuve

Il est conseillé aux candidats de :

- Maîtriser les concepts liés à la discipline et connaître les calculs basiques (taux de marque, marge, taux d'évolution...);
- Prendre connaissance des remarques et conseils donnés dans les rapports de jury ;
- S'entraîner en temps réel.

1.6.2 Pendant l'épreuve

Il est conseillé aux candidats de :

- Prendre connaissance de l'intégralité du sujet avant de se lancer dans l'étude des différents dossiers pour ne pas perdre de vue le fil conducteur/la problématique posé(e) par le contexte professionnel ;
- Prendre le temps de bien lire les consignes pour répondre à l'intégralité des questions de façon précise ;
- Exploiter les annexes ;
- Argumenter, justifier les réponses ;
- Gérer son temps pour traiter l'ensemble des questions, structurer les réponses et soigner la présentation ;
- S'accorder un temps de relecture ;
- Utiliser un vocabulaire professionnel adapté ;
- Aérer la copie, soigner l'écriture et veiller à la propreté.

2. ÉPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUEE

2.1 DEFINITION DE L'EPREUVE

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

L'épreuve porte sur l'enseignement professionnel dans l'option choisie. Elle a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et organiser une séquence pédagogique sur la thématique proposée en exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni par le jury.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2.2 FINALITES DE L'EPREUVE

L'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à se projeter dans une posture enseignante à travers la conception et l'organisation réfléchies d'une séquence d'enseignement autour d'une thématique et d'un contexte de classe donné (en particulier, le niveau de classe est indiqué). Il s'agit d'une épreuve de didactique.

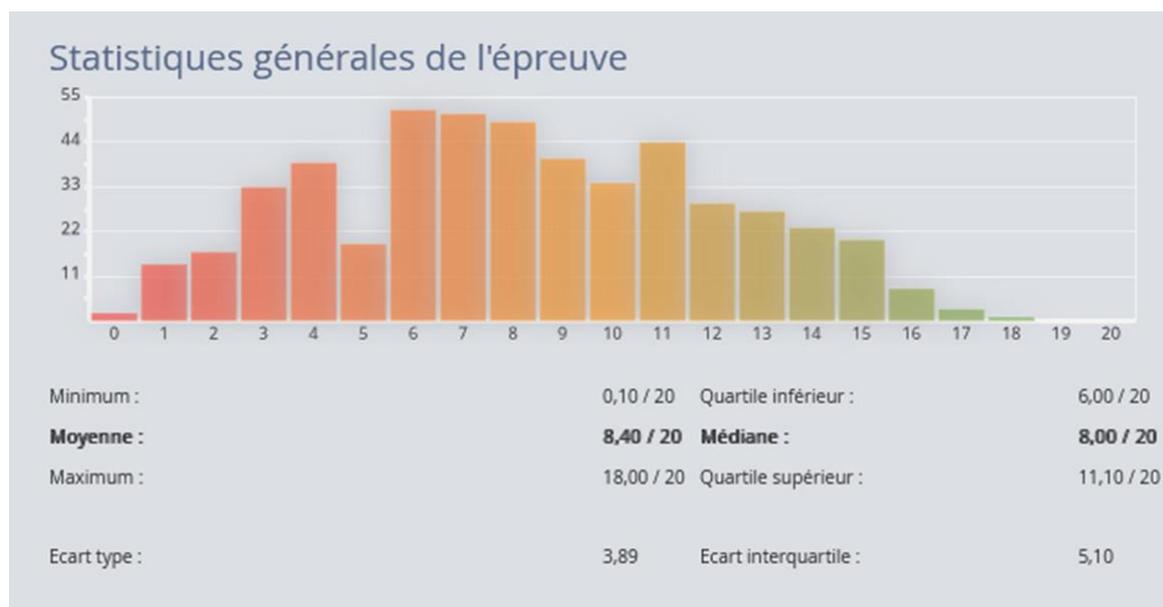
Pour concevoir cette séquence, le candidat se voit proposer un corpus thématique composé de documents variés (extrait de référentiel, documents d'entreprise, articles, textes scientifiques, techniques, etc.) qu'il peut mobiliser, en complément de ses connaissances personnelles. Le candidat dispose de toute latitude pour utiliser tout ou partie de ces ressources sur lesquels il doit porter une analyse critique en justifiant son recours partiel ou total (ou son absence de recours) à chacune d'entre elles.

L'épreuve disciplinaire appliquée permet au candidat de démontrer qu'il :

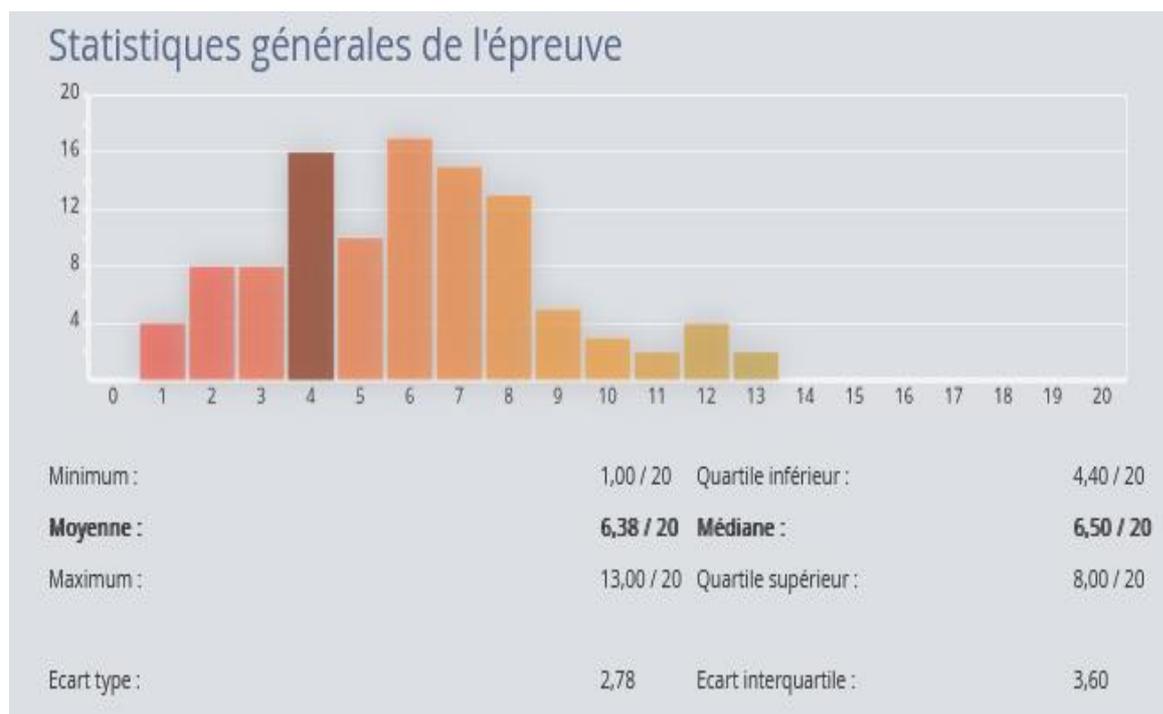
- maîtrise la didactique, les connaissances, les outils et les démarches adaptés à l'enseignement de la spécialité ;
- est en capacité de mettre ces connaissances, outils et démarches en perspective dans le cadre de la conception d'une séquence d'enseignement en précisant :
 - le contexte de cette séquence,
 - les objectifs d'apprentissage,
 - le déroulement de la séquence,
 - les activités proposées aux apprenants et les modalités d'évaluation ;
- dispose des capacités attendues en matière d'exploitation d'une documentation ;
- fait preuve de capacités d'analyse réflexive pour argumenter et justifier ses choix didactiques ;
- présente une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.

2.3 RÉSULTATS

CAPLP externe et CAFEP / CAPLP



3^{ème} concours



2.4 OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le sujet de l'épreuve disciplinaire appliquée de la session 2022 est accessible à l'adresse suivante :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/caplp_externes/17/5/s2022_caplp_externes_eco_gestion_commerce_2_1425175.pdf

2.4.1. Sur la forme

- Les points positifs :

Certaines copies sont plutôt bien structurées, soignées et permettent de suivre le cheminement du candidat. L'expression écrite y est tout à fait correcte.

- Les points d'amélioration :

Pour d'autres, il conviendra de travailler la logique de structuration, car parfois les candidats font des allers/retours entre différentes parties (manque de réflexion en amont). On évitera de rédiger les réponses de façon horizontale puis verticale (tableau par exemple) sur une même page car cela entraîne des manipulations qui rendent difficilement lisibles la copie.

2.4.2. Sur le fond

- Les points positifs :

Une majorité de copies démontrent une préparation sérieuse au concours.

- Les points d'amélioration :

Il est essentiel de ne pas reprendre le référentiel in extenso mais de cibler les compétences et les notions à acquérir par les élèves.

Bien trop de copies proposent et énoncent des concepts pédagogiques sous forme de description, par exemple : les candidats définissent évaluation formative, diagnostique,

spiralaire... sans mise en relation avec leur proposition. C'est une perte de temps pour le candidat au détriment de la construction de sa propre séquence.

Par ailleurs, les candidats s'abstiendront de proposer un canevas de séances transposables d'un sujet à l'autre. Certains candidats mobilisent a minima les ressources proposées privilégiant leurs propres ressources pour la construction de leur séquence. Dans ce cas, il faut qu'ils puissent justifier en quoi leurs propres ressources sont plus pertinentes que celles proposées.

2.5. OBSERVATIONS PARTIE PAR PARTIE ET DOSSIER PAR DOSSIER

2.5.1. Partie 1 : Organisation et conception de la séquence pédagogique

- Les points positifs :

Les enjeux sont repérés dans les copies, cependant de nombreux candidats ont des difficultés à établir un lien entre eux. Les objectifs sont généralement bien identifiés et les séances proposées sont souvent bien articulées.

- Les points d'amélioration :

- De nombreuses confusions entre compétences, objectifs, savoirs associés, autant de concepts qu'il conviendra de maîtriser pour être capable de les différencier.
- Des copies proposent des objectifs de séquence : en revanche, on constate qu'ils oubliés lors des séances ou sont modifiés par rapport aux intentions de départ.
- Pour certains candidats, des propositions sont très irréalistes : temps, activités d'apprentissages, questionnement ...
- Certaines copies s'éloignent du sujet proposé : on veillera à ce que la proposition englobe la thématique dans son ensemble.
- Les évaluations sont la plupart du temps mentionnées ; en revanche bien trop peu de propositions concrètes sont formulées. Certains candidats dissertent sur les modalités d'évaluation au lieu de faire des propositions en lien avec leur séance.
- On pose un constat identique pour les transversalités : les candidats les évoquent, mais sans piste d'exploitation.
- Des séances sont construites autour de thématique des documents : le candidat se contente de regrouper des documents du corpus par thème, puis d'en proposer des séances ou des activités.
- Certaines copies n'exploitent pas pleinement le corpus documentaire, trop peu de ressources sont utilisées.
- D'autres copies présentent des aspects pédagogiques qui ne sont pas l'objet de cette épreuve de didactisation (par ex l'animation/gestion de cours)

2.5.2. Partie 2 : Analyse réflexive et explicitation de la démarche didactique

- Les points positifs : des candidats justifient avec pertinence le choix des ressources retenues

- Les points d'amélioration :

Les documents ne sont que trop rarement (ou sommairement) didactisés. De nombreuses analyses se résument à de simples paraphrases ou reformulation de leur première partie, sans valeur ajoutée. Peu de copies présentent une véritable analyse réflexive, les candidats ne se questionnent pas quant à leur choix, mais se contentent de les justifier.

2.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

2.4.1. Pour la préparation de l'épreuve

Pour les candidats qui n'ont jamais enseigné : réaliser une immersion, rencontrer des enseignants, afin de proposer une séquence d'enseignement adaptée au public cible. Il est conseillé de s'appropriier le référentiel et de comprendre sa structuration et ses enjeux.

2.4.2. Pendant l'épreuve

Le candidat doit être attentif à la gestion du temps, car certaines parties semblent ne pas avoir été approfondies en raison d'un manque de temps. En effet, le candidat doit traiter avec la même attention la séquence pédagogique et la partie analyse. Au regard du temps imparti, il est difficile de décrire avec précision chaque séance, néanmoins le candidat doit prendre le temps d'ébaucher à minima les activités. Même si le jury doit valider la bonne compréhension du vocabulaire utilisé, le candidat doit éviter de se lancer dans de grandes explications du vocabulaire pédagogique. De plus, le candidat doit également éviter de développer certaines banalités. Il est important de veiller à la cohérence des propositions entre enjeux, compétences, objectifs, savoirs ...

Enfin le candidat doit s'approprier le corpus documentaire et veiller à construire ses séances en mobilisant pour une grande part ce dernier et en justifiant ses choix.

LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

3. L'ÉPREUVE DE LECON

3.1 DEFINITION DE L'ÉPREUVE

- Durée de préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 40 minutes maximum)
- Coefficient : 5

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et, le cas échéant, de compétences pratiques.

Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

3.2 LES RESULTATS

Concours	Admissibles	Présents	%	Moyenne / 20	Écart-type
CAPLP	221	180	81,5 %	10,3	4,32
CAFEP	47	40	85,1 %	13,8	3,93
3 ^{ème} concours	16	15	93,8 %	9,3	4,8

Ventilation des notes

Note minimum : 02/20

Note maximum : 20/20

Concours	<5	>=5 <8	>=8 <10	>=10 <12	>=12 <15	>=15
CAPLP	6,1	23,3	16,7	13,3	22,8	17,8
CAFEP	0	10	5	10	25	50
3 ^{ème} concours	13	33	13	13	27	13

3.3 OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

Deux sujets exemples sont proposés en annexe du présent rapport de jury.

3.3.1 L'exposé de 20 minutes

3.3.1.1 Les principaux éléments appréciés par le jury

Appréciations sur le fond :

- Contextualisation : Le contexte est généralement bien identifié. Cependant, il mérite d'être davantage exploité dans tous ses aspects. Les éléments communiqués dans le sujet donnent des précisions à réinvestir dans la proposition pédagogique (exemple : proximité d'une zone commerciale).
- Didactisation et réflexion pédagogique : Les candidats en réussite ont répondu précisément aux attendus de l'épreuve à savoir : la présentation d'une séance. Ils ont pu baser leur proposition sur ces éléments pour développer des activités pertinentes et particulièrement adaptées aux élèves (formation et niveau). Dans l'ensemble, les candidats maîtrisent le vocabulaire didactique et pédagogique. La plupart des candidats explicite les enjeux didactiques de manière correcte et le plus souvent font le lien entre les compétences visées et les activités proposées. Dans ce cas, les choix pédagogiques sont motivés et argumentés, les propositions et choix présentés globalement cohérents et réalistes.
- Activités proposées : les activités proposées prennent en compte le profil du public, précisé dans la partie contextualisation, mais pas suffisamment les élèves dans leur diversité. Les candidats en réussite proposent des activités pertinentes en phase avec le profil des élèves de filières professionnelles. Les attendus du Baccalauréat Professionnel Métiers du commerce et de la vente option A et B sont généralement maîtrisés. Les candidats intègrent les éléments de la culture numérique à bon escient.
- Supports des candidats : La plupart des candidats ont travaillé leurs propositions de supports. Les meilleurs candidats ont pris en compte dans leur proposition, les éléments du contexte présentés dans le sujet. Ils ont pu baser leurs propositions de supports sur ces éléments pour développer des activités pertinentes et particulièrement adaptées aux élèves.

Appréciations sur la forme :

- Les candidats ont bien respecté les 20 minutes réglementaires pour présenter leur proposition.
- La prestation orale des candidats est satisfaisante : structure, clarté et argumentation au niveau attendu. Certains candidats ont eu le souci de faire apparaître un plan bien structuré de leur oral et une présentation lisible des documents en version papier et/ou numérique (diaporama pour certains et fiche de séance sur traitement de texte). Les candidats en réussite se sont évertués à présenter des supports clairs et précis annonçant le plan, les intentions pédagogiques... On constate un effort dans l'orthographe et la syntaxe des documents présentés. L'utilisation de l'ordinateur portable donne une structure et une professionnalisation à l'exposé : le choix d'un support informatisé est apprécié par le jury lorsqu'il est adapté à la situation et maîtrisé.
- On remarque de réelles qualités de communication avec une bonne maîtrise pour la majorité des candidats
- La tenue et la posture professionnelle adoptées sont celles d'un futur enseignant.

3.3.1.2. Les principales difficultés rencontrées par les candidats

Appréciations sur le fond :

- Contextualisation : Les éléments de contexte sont parfois mal exploités et leur analyse trop souvent superficielle : il n'est pas tenu compte de la diversité des élèves et les adaptations pédagogiques proposées ne correspondent pas au public visé. De même, le jury a pu constater des leçons présentées sans adéquation avec les moyens matériels disponibles dans l'établissement ou avec le profil de la classe
- Didactisation et démarche pédagogique : Certains candidats ne font pas la différence entre les savoirs et les compétences à acquérir. Les enjeux didactiques sont parfois trop peu présents. L'explicitation de ces derniers au regard des contenus notionnels à transmettre est à renforcer. On note des confusions entre séquence et séance ainsi qu'un manque patent de connaissances de la voie professionnelle. Trop de candidats ne vont pas jusqu'à la présentation détaillée de la séance. Certains maîtrisent les attendus pédagogiques et didactiques de la discipline mais ne sont pas toujours en capacité de les réinvestir de façon adaptée et pertinente. Par exemple, les termes "formatif", "sommatif", "inductif" doivent être utilisés à bon escient et dans un contexte adapté. Les candidats qui utilisent des manuels scolaires pour proposer des activités doivent prendre en compte la contrainte de temps et s'assurer de la cohérence de leur proposition : ainsi, la présentation d'une succession d'activités issues de différents ouvrages ne peut être considérée comme une véritable réflexion pédagogique et didactique. Le jury fait également le constat de candidats qui proposent une séance désorganisée sans objectif pertinent ou lien probant avec la/les compétence(s) à acquérir avec une proposition de supports peu pertinente. Quelques exposés se sont avérés hors sujet : consignes et extrait du référentiel proposés mal interprétés.
- Activités proposées : Les concepts disciplinaires ne sont que partiellement maîtrisés. Certains font très peu de propositions de supports (manque d'expérience et de connaissances de certaines options). D'autres candidats présentent des lacunes sur la connaissance des référentiels ou l'organisation des épreuves certificatives. Parfois, les activités manquent de réalisme tant dans les contenus que dans les durées proposées mais également au regard du public visé, des objectifs, des ressources, et des contraintes suggérées dans le contexte. Certains candidats listent une série d'applications numériques ou de logiciels informatiques sans en mesurer l'utilité et la capacité des apprenants à s'approprier ces outils. Le lien avec l'entreprise ou le partenaire économique est souvent totalement absent de la proposition.
- Supports des candidats : Les candidats les plus en difficulté n'ont pas présenté de ressources ni de supports « élèves ». Le lexique professionnel reste imprécis ou tout simplement, absent. Pour beaucoup, la consigne "l'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement" se résume à un vague descriptif d'une intention de faire mais n'engage pas la conception et la production de supports à présenter au jury.
- Evaluation : Les propositions d'évaluation ne sont pas suffisamment explicites. Elles sont soit abordées uniquement sur un plan théorique (listes des différentes évaluations, sans explicitation) soit imprécises (manque de réels critères d'évaluation).

Appréciations sur la forme :

- Le recours à un déroulé standardisé, non exploité à bon escient, pénalise la prestation. Les supports préconstruits, utilisant une trame détaillée, peuvent alourdir la présentation et ne permettent pas au candidat de rentrer rapidement dans le sujet et de démontrer qu'il est en capacité de concevoir une séance adaptée au contexte proposé.
- Les candidats doivent bien gérer leur temps pour profiter de leurs 20 minutes sans aller au-delà de ce temps imparti.
- On note certains exposés non structurés, ce qui peut impliquer un manque de cohérence dans les propos.
- Certains candidats n'ont pas ou trop peu présenté leur proposition en mobilisant des supports visuels, ce qui ne met pas en valeur l'illustration des intentions pédagogiques.
- La majorité des exposés des candidats se présente sans support numérique et/ou papier.
- Certains supports manquent de professionnalisme et de didactisation ; la formulation des consignes données aux élèves pourrait être améliorée.

3.3.2. L'entretien avec le jury

3.3.2.1. Les principaux éléments **appréciés** par le jury

Appréciations sur le fond :

- Certains candidats maîtrisent très bien les enjeux didactiques et proposent des activités variées et pertinentes.
- Dans l'ensemble, les candidats sont à l'écoute et ouverts à une remise en question de leur travail et démontrent une capacité réflexive. Si elle est pertinente, la prise de recul du candidat sur ses propres choix est toujours valorisée.
- Des candidats à l'écoute, capables de remettre en cause leur proposition, ont pu proposer d'autres solutions pertinentes pendant la phase d'entretien, notamment en se recentrant sur la demande initiale : la présentation d'une séance.

Appréciations sur la forme :

- Dans les 40 minutes de l'entretien, certains candidats ont su se démarquer par leur dynamisme, leur écoute et leur capacité à entrer dans un réel échange

3.2.2.2. Les principales **difficultés rencontrées** par les candidats

Appréciations sur le fond :

L'entretien avec le jury confirme que :

- Certains candidats présentent des lacunes importantes sur la connaissance des référentiels ou l'organisation des épreuves certificatives ;
- La terminologie pédagogique est souvent évoquée mais sa signification reste floue lorsque le jury demande des précisions.
- Certains candidats se limitent au traitement d'une partie très spécifique de la thématique proposée, souvent celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise.
- Beaucoup de candidats intègrent la culture numérique dans leur démarche évaluative. Cependant, « le comment » de cette évaluation n'est pas toujours précisé.
- Les propositions d'évaluation restent souvent trop superficielles avec un manque d'analyse réflexive.

Appréciations sur la forme :

- L'argumentation et les justifications des choix données par les candidats sont parfois insuffisantes.
- Certains candidats ne font pas preuve d'esprit de synthèse lors de leurs réponses : ces dernières sont donc parfois confuses et manquent de structure.
- La pluralité d'outils présentés peut desservir les candidats et les éloigne des objectifs de la présentation de la séance.
- Certains candidats devraient argumenter de manière plus pertinente leurs choix pédagogiques.
- On déplore un manque de dynamisme chez certains candidats ce qui ne permet pas d'apprécier une réelle motivation à l'exercice du métier.
- Les candidats doivent veiller à adapter leur communication non verbale et à s'inscrire dans une démarche réflexive positive. L'attitude et la posture de certains candidats sont très éloignées des attendus du métier.
- Les candidats doivent veiller à maîtriser les règles de grammaire et d'orthographe.

3.4 CONSEILS AUX CANDIDATS

3.4.1 : La compréhension de l'épreuve

Les candidats sont invités à :

- S'acculturer aux enjeux et spécificités de la voie professionnelle
 - Améliorer leur connaissance des référentiels et des différentes formations proposées en lycée professionnel.
 - S'approprier les référentiels de tous les niveaux (y compris le niveau 3 : CAP EPC)
 - Prendre en compte le profil des élèves ainsi que le contexte de l'établissement dans la préparation de la séance.
 - Connaître les innovations pédagogiques de la transformation de la voie professionnelle : chef d'œuvre, co intervention, accompagnement renforcé...
 - Connaître les modalités pédagogiques : évaluation par compétences, progression spiralaire, groupe à effectif réduit...
 - Réaliser des périodes d'immersion en lycée professionnel
 - Faire preuve de créativité en proposant des activités plus proches de la réalité
- Respecter les modalités de l'épreuve (20 min)
 - Cerner précisément la compétence à traiter dans la problématique annoncée par le sujet pour éviter l'écueil du hors-sujet ou d'un traitement parcellaire de la question posée.
 - Respecter les points de cadrage imposés par l'épreuve (objectifs, place dans la progression, déroulement et démarche, activités proposées...).
 - Utiliser pleinement les 20 minutes et axer l'exposé sur la séance qui doit être développée (présenter une séance et non une séquence).
 - Annoncer le plan de sa présentation.
 - Mettre en évidence la démarche didactique et pédagogique envisagée pour la séance : démontrer la pertinence du cheminement pour accompagner l'élève vers l'acquisition de la compétence.
 - Expliciter le parcours d'apprentissage de l'élève.
 - Mettre en corrélation les outils, supports, ressources à utiliser avec les objectifs à atteindre et en justifier l'exploitation.
 - Justifier la mise en œuvre opérationnelle avec la mise en activité des élèves.
 - Détailler l'action de l'enseignant au cours de la séance.

- Considérer explicitement le contexte original du sujet :
 - Repérer et prendre appui sur les éléments donnés dans le contexte pour élaborer la séance.
 - Exploiter le contexte donné dans ses différentes caractéristiques pour justifier les choix opérés et propositions présentées.
- Elaborer des supports pertinents :
 - Les supports élèves doivent être clairement matérialisés et présentés au jury. Le candidat doit apporter un soin particulier aux documents, supports d'évaluation réalisés.
 - La stratégie et les critères d'évaluation doivent être explicités.
- Justifier la pertinence de l'utilisation des outils numériques
 - Recourir aux outils numériques avec une réflexion préalable et dans l'intérêt pédagogique de l'apprenant et la recherche d'une plus-value dans les apprentissages.
 - Maîtriser les notions de RGPD, protection des données personnelles, compétences PIX lorsqu'on propose des activités incluant des applications numériques.

3.4.2 La préparation de l'épreuve

Le candidat doit:

- S'entraîner aux 2 parties de l'épreuve et sans la mesure du possible sur des contextes réels.
- Prendre connaissance du rapport du jury

Le jury appréciera que le candidat soit préparé à l'utilisation de l'outil informatique lors de l'exposé

Les candidats doivent avoir connaissance :

- de l'obligation de remettre en fin d'épreuve l'ensemble de leurs brouillons ainsi que le sujet sur lequel il a composé.
- de la nécessité de se munir d'un appareil horloger non connecté (montre, réveil,) car est salle potentiellement non équipée de pendule.

3.4.3. La première partie de l'épreuve

- Se prémunir d'une prestation hors sujet ou formatée
 - Identifier précisément la compétence à traiter et présenter une séance : la durée de la séance est à l'appréciation du candidat
 - Présenter une intention didactique et pédagogique et non un cours magistral.
 - Veiller à personnaliser la présentation : l'utilisation de trame pré définie conduit à une standardisation de la présentation du candidat.
 - L'usage des manuels scolaires doit se faire de manière raisonnée et en veillant à ce que leur utilisation s'inscrive dans une démarche pédagogique.
- Maîtriser le vocabulaire
 - Lors de l'utilisation de terminologie, de concepts didactiques, démontrer la maîtrise réelle des exploitations et significations pédagogiques.
 - Prendre garde aux transposition didactiques, pédagogiques, de lexique... de l'enseignement en STMG vers le lycée professionnel (TD, exercice)
 - Utiliser un vocabulaire professionnel et adapté en lien avec la compétence traitée dans la séance.

- Veiller à adopter une tenue professionnelle adaptée
- Intégrer les outils numériques de manière pertinente : l'appel aux ressources et usages du numérique dans les activités proposées aux élèves doit être justifié et adapté. Le candidat doit identifier les points de la séance pédagogique pour lesquels l'usage du numérique apportera une réelle plus-value aux apprentissages des élèves.
- Se saisir du contexte original de chaque sujet pour apporter du sens, des liens avec la proposition de séance
- S'emparer des éléments concernant les autres formations présentes dans l'établissement qui leur offrent des opportunités de projets. Prendre en compte le contexte local (lycée situé dans une ZAE, une zone rurale...), le profil des élèves, le contexte spécifique (hétérogénéité, décrochage, dyslexie, déficit visuel et/ou auditif, présence d'un AESH...). Bien prendre en compte le niveau de la classe afin de bien adapter leur proposition pédagogique.
- Connaître le fonctionnement d'un EPLE
- Le principe et le contenu de l'évaluation certificative doivent rigoureusement être maîtrisés.
- Bien comprendre les enjeux de l'évaluation par compétence.
- Avoir une bonne connaissance de la voie professionnelle : co-intervention, le chef d'œuvre, pédagogie professionnalisante...
- Exploiter les Période de Formation en Milieu Professionnel : l'ancrage de la séance avec les PFMP passées ou futures est un élément qui doit être mis en avant.
- Choisir d'optimiser la présentation avec l'utilisation de l'ordinateur : dans certains cas, l'utilisation d'un ordinateur pour présenter les travaux ne facilite pas la communication. Le candidat est souvent perpendiculaire au jury pour lire son écran. L'écran souvent petit, ne permet pas une bonne visibilité... Dans d'autres cas, lorsqu'il est bien exploité, il permet une meilleure visibilité de la démarche suivie et une présentation plus professionnelle des supports proposés.

3.4.4 L'échange avec le jury

Le candidat veillera à :

- Adopter une posture d'enseignant : maîtriser le vocabulaire professionnel, veiller à l'expression orale et proposer une communication non verbale adaptée.
- Adopter une posture d'échange et être à l'écoute du questionnement du jury. Lors de l'échange, plus qu'une réponse exacte instantanée, le jury apprécie la capacité à argumenter, à expliquer et justifier une démarche ou un point de vue. Le candidat doit être capable de proposer une analyse réflexive et de remettre en perspective ses propositions : le candidat doit prendre du recul sur les choix qui l'ont conduit à construire sa démarche pédagogique et aussi, sur son expérience professionnelle.
- De démontrer sa faculté d'adaptation et sa volonté de tenter de sortir de ses pratiques habituelles pour se projeter dans de nouvelles pratiques et situations, proposer des remédiations pour échanger sereinement avec le jury.
- Gérer le stress : Les candidats doivent apprendre à gérer leurs émotions. Les remarques personnelles (expériences passées et situations familiales) sont parfois amenées maladroitement pour justifier une prise de position.

4. L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN

4.1. DEFINITION DE L'ÉPREUVE

- Durée : 35 minutes
- Coefficient 3

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de [l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel](#), selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leurs travaux réalisés ou ceux auxquels ils ont pris part en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignement comprend une rubrique prévue à cet effet.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

4.2 RÉSULTATS

Concours	Admissibles	Présents	%	Moyenne / 20	Écart-type
CAPLP	221	180	81,5 %	12,5	4,82
CAFEP	47	40	85,1 %	15,2	4,4
3 ^{ème} concours	16	15	93,8 %	11	4,6

Note minimum : 1/20

Note maximum : 20/20

Ventilation des notes en %

Concours	<5	>=5 <8	>=8 <10	>=10 <12	>=12 <15	>=15
CAPLP	7,2	9,4	12,8	7,2	27,2	36,1
CAFEP	0	7,5	5	15	10	62,5
3 ^{ème} concours	7	13	13	13	27	27

4.3. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

4.3.1. Les principaux éléments appréciés par le jury

Le jury a pu constater que les candidats étaient plutôt bien informés du déroulé de l'épreuve et de ses attendus.

Concernant la 1^{ère} partie : présentation du parcours du candidat

Les prestations de qualité ont pour point commun :

- Un exposé de 5 mn de qualité, bien structuré autour des éléments saillants du parcours, avec une bonne maîtrise du temps imparti
- Une mise en valeur cohérente du parcours professionnel
- Une identification claire des compétences construites dans le parcours professionnel et une transposition vers le métier d'enseignant
- Une explicitation claire des motivations pour le métier d'enseignant
- Une maîtrise de la langue française avec un vocabulaire adapté et une communication verbale et non verbale de qualité,

Concernant la 2^{ème} partie : mises en situation professionnelle

Les candidats remarquables ont :

- Pris soin de répondre à l'ensemble des questions posées dans le cadre de la mise en situation autour d'une argumentation et d'un propos clairs et structurés
- Réalisé au préalable une analyse réfléchie, pertinente et complète de la situation proposée dans ses différentes dimensions et s'appuyant sur une solide maîtrise des enjeux et des principes éducatifs, des valeurs des exigences qui les sous-tendent
- Formulés des pistes de solutions réalistes
- Envisagé des réponses en plusieurs temps : à court (réponse à l'urgence), moyen et long terme (réponse éducative) ou envisagé des mesures préventives
- Participé de façon constructive à l'échange avec le jury

4.3.2. Les principales **difficultés** rencontrées par les candidats

Appréciations sur le fond :

Concernant la 1^{ère} partie : Présentation du parcours du candidat

On constate :

- Une mauvaise gestion du temps liée à une volonté de présentation exhaustive du parcours sans distinction de l'essentiel et de l'accessoire
- Une présentation linéaire des expériences sans transposition au métier d'enseignant,
- Des difficultés à faire le lien entre expérience antérieure et une projection dans le métier d'enseignant
- Un manque de connaissances du métier d'enseignant (référentiel, droits et obligations) ce qui conduit à un échange parfois limité

Concernant la 2^{ème} partie : Mises en situation

D'une façon globale, les candidats en difficulté ont montré un manque de connaissances du système éducatif, des valeurs de la République, des principes juridiques et des instances au sein d'un établissement. Ces lacunes ne leur ont pas permis de conduire d'analyse pertinente des situations ni, de fait, de proposer des solutions réalistes.

On constate :

- Une analyse des situations insuffisamment approfondie, souvent limitée à de la reformulation, sans perception des enjeux ou de la gravité des faits
- L'énumération d'un catalogue de valeurs sans les expliciter et parfois sans lien avec le sujet
- La formulation de solutions parfois sans lien avec les problématiques suggérées par les situations
- Une difficulté pour le candidat à identifier les liens avec les parties prenantes qui sont sous-entendus par la situation (parents, vie scolaire, chef d'établissement...) ou l'identification même de ces acteurs.

Appréciations sur la forme

- Certains candidats n'ont pas su adopter la posture idoine que ce soit devant le jury ou dans la projection de leur posture professionnelle future
- Ont été relevés des propos imprécis, un vocabulaire inadapté et parfois un manque d'humilité déconcertant.

4.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

Une très bonne connaissance des droits et obligations des fonctionnaires, des exigences du service public de l'éducation ainsi que des valeurs de la République est indispensable mais elle n'est pas suffisante : le candidat doit pouvoir montrer comment il se les approprie, comment il compte les faire connaître et les faire partager. Il doit pouvoir s'appuyer sur ces valeurs et exigences pour analyser les mises en situation professionnelle qui lui sont proposées par le jury.

Ces dernières s'inspirant de situations réelles, le jury conseille au candidat une immersion dans un lycée professionnel afin d'y conduire des observations, rencontrer et échanger avec différents acteurs (équipe de direction, pédagogique, éducative) : il pourra ainsi apprécier la façon dont ces valeurs et exigences s'ancrent dans le quotidien d'un établissement scolaire.

Au cours de sa préparation, le candidat cherchera à :

- Bien s'approprier le référentiel de compétences des métiers du professorat ainsi que les compétences, droits et devoirs attendus d'un fonctionnaire de l'Etat.
- Réfléchir aux motivations qui le conduisent à exercer le métier d'enseignant et se préparer à les exposer
- Relier les expériences professionnelles antérieures aux compétences relatives au métier d'enseignant
- S'informer sur le fonctionnement d'un EPLE, ses instances et le rôle des différents acteurs

Au cours de l'épreuve, le candidat veillera à :

- Développer son analyse de la situation avant de proposer des actions et solutions
- Identifier les valeurs de la République et les principes réellement mis en jeu dans le cadre des situations posées et d'éviter ainsi la déclinaison d'un catalogue
- Être à l'écoute des questions des membres du jury et à ne pas hésiter à prendre des notes
- Adopter une posture adaptée au métier d'enseignant : tenue, langage approprié, vocabulaire précis, registre de langage adapté à la situation.

ANNEXES

CAPLP EXTERNE/CAFEP / 3^{ème} Concours D'ÉCONOMIE ET GESTION Option « Commerce-Vente »

EPREUVE DE LEÇON - COEFFICIENT 5

SUJET EXEMPLE N° 1 :

Vous avez été affecté(e), en tant que professeur stagiaire, dans le lycée professionnel « Les Côtes de Villebon » situé à Meudon (92) en région parisienne. Cet établissement labellisé « lycée des métiers éco-citoyen du numérique, de la restauration, de l'alimentation et du commerce » a été complètement rénové entre 2018 et 2021. Comme son nom l'indique, il propose des formations dans trois grands secteurs (Industriel, hôtellerie-restauration-alimentation, commerce) et se fixe comme objectif, via son projet d'établissement, de « former des citoyens responsables, ouverts aux autres et au monde de demain ».

À quelques centaines de mètres de l'établissement, est implanté Westfield Vélizy 2, qui est l'un des plus grands centres commerciaux de France.

L'équipe d'économie-gestion de l'établissement est composée de 9 enseignants qui se partagent des classes de seconde et terminale CAP EPC et de baccalauréat MCV option A et B. Il vous a été confié la responsabilité d'une classe de 30 élèves de seconde famille des métiers de la relation client dont vous partagez l'enseignement professionnel avec une collègue expérimentée.

Tous les élèves de votre classe ont été dotés par la Région Ile-de-France d'un ordinateur portable en début d'année scolaire et vous bénéficiez, dans les différentes salles de l'établissement, d'un wifi performant.

Votre classe de seconde famille de métier de la relation client est positive, dynamique. Toutefois, le niveau des élèves est extrêmement hétérogène. En particulier, deux élèves ont de grandes facilités. Ils sont dès lors demandeurs de mises en activités en nombre plus important ou plus complexes que leurs camarades sous peine de perturber la classe.

Dans le cadre de votre stratégie de formation, vous désirez aborder avec la classe la compétence « Réaliser la vente dans un cadre omnicanal » lors d'une séance d'enseignement de 2 heures en classe entière.

Proposez une exploitation pédagogique de ce thème en sensibilisant les élèves à l'évolution du parcours client dans les métiers du Commerce. Exposez et justifiez votre démarche.

En vous appuyant sur l'extrait du référentiel, le repère pour les compétences communes en 2nde famille des métiers de la Relation Client (en annexe) et vos ressources, vous présenterez :

- les objectifs,
- la place de la séance dans votre progression pédagogique,
- le déroulement et les démarches envisagées,
- les activités ou missions proposées,
- les supports et outils utilisés, notamment numériques,
- vos propositions en matière d'évaluation,
- les transversalités que vous envisagez,
- les autres aspects pédagogiques que vous jugerez utiles.

ÉPREUVE DE LEÇON - Coefficient 5

SUJET EXEMPLE N° 2 :

Vous enseignez dans un lycée polyvalent situé à la périphérie d'une grande ville de province, à proximité d'une zone d'activité dite d'intérêt régional, actuellement en pleine expansion. L'établissement est bien desservi par les transports en commun. Le public accueilli dans cet établissement provient de zones urbaines défavorisées dans lesquelles le taux de chômage est largement supérieur à la moyenne nationale. 85 % des élèves de l'établissement sont boursiers. Le projet d'établissement est très largement orienté vers la lutte contre l'absentéisme et la prise en charge des jeunes menant à la réussite pour tous. Ce lycée propose le baccalauréat professionnel Métiers du Commerce et de la Vente, option A et option B, un baccalauréat professionnel Métiers de la Mode option vêtement ainsi que deux Sections de Techniciens Supérieurs, l'une en tertiaire : Négociation et Digitalisation de la Relation Client et l'autre en industriel : Mode

Vous avez la responsabilité d'une **classe de 26 élèves de 1^{ère} Baccalauréat Professionnel Métiers du Commerce et de la Vente option B** - Prospection et Valorisation de l'Offre Commerciale - dont vous partagez l'enseignement professionnel avec un collègue expérimenté.

L'effectif de la classe était de 30 élèves en début d'année dont 5 % en passerelles (réorientation). 4 élèves ont rapidement démissionné de la formation et 3 autres sont décrocheurs.

Vos heures de cours avec la classe de 1^{ère} Bac Pro MCV option B sont positionnées dans l'emploi du temps le lundi matin de 8h à 10h ainsi que le jeudi de 14 h à 16 h. Toutes vos salles de cours sont équipées d'outils numériques que vous utilisez avec vos élèves très régulièrement. Ces derniers sont peu studieux et ont un niveau moyen à faible. Ils sont plutôt passifs en cours.

Dans le cadre de votre stratégie de formation, vous désirez aborder avec votre classe la compétence « Mettre en œuvre une opération de prospection » et plus particulièrement « Élaborer le plan de prospection et le plan de tournée » (4B « Prospecter et valoriser l'offre commerciale) lors d'une séance d'enseignement. Proposez une exploitation pédagogique de cette compétence. Exposez et justifiez votre démarche.

Vous présenterez :

- les objectifs,
- la place de la séance dans votre progression pédagogique,
- le déroulement et les démarches envisagées,
- les activités ou missions proposées,
- les supports et outils utilisés, notamment numériques,
- vos propositions en matière d'évaluation,
- les transversalités que vous envisagez,
- les autres aspects pédagogiques que vous jugerez utiles.

ÉPREUVE D'ENTRETIEN - Coefficient 3

Exemples de mise en situation

Mise en situation 1 : Situation d'enseignement

Vous avez pris en charge une classe de 1^{ère} Baccalauréat professionnel Métiers du commerce et de la vente, option A « Animation et gestion de l'espace commercial ». Au cours de la première période de formation en milieu professionnel, vous effectuez le suivi d'un lycéen dans un magasin franchisé. Lors de votre visite, le tuteur en entreprise manifeste son mécontentement quant à la tenue vestimentaire de l'élève. En effet, il lui reproche de manifester ostensiblement son appartenance religieuse.

- Comment analysez-vous cette situation ? Quelles sont les valeurs de la République, les principes juridiques mis en jeu dans cette situation ?
- Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

Mise en situation 2 : Situation de vie scolaire

Vous êtes à la fin du premier trimestre et en tant que professeur(e) principal(e) d'une classe de première Métiers du Commerce et de la Vente option B, vous souhaitez faire un point collectif et individuel avec vos élèves. Parmi les élèves, une jeune fille est souvent absente. Vous décidez de lui demander ce qu'il se passe et vous répond qu'elle a peur de venir en classe car elle se sent harcelée par des élèves de la classe.

- Comment analysez-vous cette situation ?
- Quelles sont les valeurs de la République, les principes juridiques mis en jeu dans cette situation ?
- Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?